

ANNEXE IIa

UNITÉS CONSTITUTIVES DU DIPLOME

**TABLEAU DE MISE EN RELATION DES COMPÉTENCES ET
DES UNITÉS DE CERTIFICATION**

UNITÉS DE CERTIFICATION		UP1	UP2	UP3
COMPÉTENCES				
C1	1. Identifier et décoder les documents techniques	X		
	2. Relever les caractéristiques d'un navire et/ou d'une partie de navire	X		
	3. Rendre compte d'une activité		X	
C2	1. Interpréter une solution technique	X		
	2. Établir les quantitatifs de matériaux et composants	X		
	3. Compléter les modes opératoires de fabrication d'un élément	X		
	4. Traduire graphiquement une solution technique	X		X
C3	1. Installer et mettre en sécurité son poste de travail		X	
	2. Vérifier la conformité des matériaux, des supports et des ouvrages		X	
	3. Préparer les matériaux, quincailleries et accessoires		X	
	4. Tracer les éléments constitutifs d'un navire		X	
	5. Conduire les opérations d'usinage et de façonnage		X	
	6. Conduire les opérations de stratification de renfort		X	
	7. Conduire les opérations d'assemblage et de montage		X	
	8. Réaliser les opérations d'étanchéité, de finition et de traitement		X	
	9. Conduire une réparation		X	
	10. Conduire une opération de manutention, de levage		X	
	11. Assurer la maintenance des matériels et des outillages		X	
	12. Gérer l'environnement du chantier		X	

UNITÉS GÉNÉRALES

FRANÇAIS ET HISTOIRE-GÉOGRAPHIE – UG1

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (*B.O.* hors série n° 5 du 29 août 2002).

MATHÉMATIQUES – SCIENCES – UG2

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (*B.O.* hors série n° 5 du 29 août 2002).

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE – UG3

L'unité comprend l'ensemble des objectifs, connaissances et compétences établis par l'arrêté du 25 septembre 2002 (*B.O.* n° 39 du 24 octobre 2002).